



Troisvierges, le 1 février 2024

AIDE MÉMOIRE VACANCE DE POSTE Appel aux candidatures

L'administration communale de Troisvierges se propose d'engager

1 Chef d'équipe dans l'atelier communal – Régie des travaux (m/f) 100 %

Sous le statut de salarié à tâche intellectuelle, groupe de traitement A2 ou B1, sous-groupe technique, à durée indéterminée

Conditions d'admission :

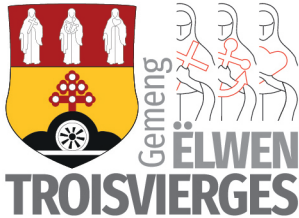
- **Etudes / Examens :**
 - Groupe de traitement **A2**: Être titulaire d'un grade ou diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat du siège de l'établissement et sanctionnant l'accomplissement avec succès d'un bachelor ou de son équivalent.
 - Groupe de traitement **B1**: Être détenteur soit d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études post primaire - 7 années ou d'un certificat d'études reconnu équivalent par le Ministère de l'éducation nationale (MEN).
- **Nationalité** : ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne.
- **Langues** : faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (luxembourgeois, français et allemand) telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues.

Service / Département :

Régie des travaux dans l'atelier communal

Description des tâches :

- Organisation, gestion et encadrement de l'équipe des départements du service des régies (départements : voirie communale, espaces verts, camping, conduites d'eau et canalisation, maçonnerie, bâtiment et conciergerie)
- Établissement des plannings de travail ordinaires, extraordinaires et répétitifs pour les différentes équipes (via des supports informatiques)
- Vérifie et réceptionne les travaux des équipes
- Accorde les congés, congés de maladies, congés extraordinaires, congés parental etc. des ouvriers communaux et gère les heures de travail des ouvriers
- Fait des rapports mensuels/hebdomadaires pour le collège échevinal
- Assiste au collège échevinal et aux réunions du service technique
- Reçoit les demandes de travail du collège échevinal et du service technique et ordonne les travaux aux différentes équipes et assure le suivi
- Organise la permanence du service hivernal
- Organise le planning pour le nettoyage de la piscine ouverte
- Coordonne les équipes et le matériel pour les fêtes locales
- Établissement et gestion du stock de l'atelier en coordination avec les différents départements



Profil souhaité:

- Expérience de plusieurs années dans le domaine de gestion d'équipes constituera un avantage
- Compétences de leadership
- Connaissance adéquate des trois langues administratives du pays (luxembourgeois, allemand et français)
- Permis de conduire B
- Connaître les logiciels spécifiques à la planification des horaires de travail (Microsoft)
- Travailler de façon autonome
- Sens des responsabilités et de l'organisation
- Bon contact relationnel et disposer de capacités de motivation
- Flexible et polyvalent, structure et orienté solution
- Avoir des connaissances techniques
- Avoir un Esprit d'analyse et de synthèse

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Lettre de motivation
- Notice biographique détaillée (CV) avec photo récente
- Extrait récent de l'acte de naissance
- Extrait du casier judiciaire datant de moins de deux mois (bulletin no 3)
- Copie de la carte d'identité ou du passeport
- Copie des diplômes et des certificats d'études et de formation requis

La demande devra en outre désigner l'adresse exacte et un numéro de téléphone du candidat. Les demandes écrites avec les pièces à l'appui sont à adresser au collège échevinal de la commune de Troisvierges pour **4 mars 2024** au plus tard. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération. Les candidatures introduites antérieurement ne sont plus valables et doivent être réintroduites. En déposant son dossier, le candidat donne son accord à l'administration communale de Troisvierges d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles. (UE 2016/679)

Le collège des bourgmestre et échevins,
Edy MERTENS, Guy HENCKES, Carlo SCHROEDER
B.P. 9
L-9901 Troisvierges